

DÉODATIENS

PLUS DE MOYENS POUR NOTRE SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

Un effectif renforcé ; des agents mieux formés et armés ; une vidéoprotection étendue et modernisée ; des missions repensées pour une présence plus quotidienne de proximité : la Police municipale monte en puissance. Pour votre sécurité.





Bien vivre, en sécurité à Saint-Dié-des-Vosges

On dit, on écrit souvent de la sécurité qu'elle est la première des libertés. Pouvoir se promener librement dans une ville ou dans la nature, ne pas craindre pour la sécurité de ses biens sont **des libertés auxquelles nous sommes tous attachés.**

Dans une ville comme Saint-Dié-des-Vosges, les enjeux de sécurité diffèrent bien sûr des préoccupations des grandes métropoles. Pour autant, la lutte contre les incivilités (nuisances sonores, dégradations, conflits de voisinage...), contre la consommation et surtout le trafic de produits illicites, contre les cambriolages et atteintes aux personnes, ne doit pas être relâchée mais au contraire renforcée dans notre ville. **Le respect de la loi et du prochain ne sont pas des options !**

Depuis bientôt quatre ans, avec votre soutien, nous avons mis en place un plan d'actions ambitieux pour assurer la tranquillité publique dans notre ville :

augmentation des effectifs, formation et armement de la police municipale, modernisation et extension de la vidéoprotection, coopération confiante avec la police nationale...

Ces actions portent leurs fruits, puisque **le nombre de délits a fortement baissé dans notre ville depuis 2014.** Nous sommes déterminés à poursuivre ces efforts dans les années qui viennent, sans paranoïa mais sans naïveté non plus !

Fidèlement
Votre Maire,
David Valence



▲ Les vœux sont une occasion de se retrouver et de faire le point sur les projets à venir. Devant plus de 600 personnes, le Maire de la Ville a ainsi évoqué les nombreux projets de 2018, baptisée année des renouveaux : phase II du projet cœur de ville, travaux de la boussole, travaux de la gare, phase II du plan voirie... Quelques jours plus tard, c'est au personnel municipal que David Valence a adressé ses vœux.



P.13



P.6



P.4



P.8-10



P.7

SOMMAIRE

- 4 Déodat'Connect, le troisième acte du Salon du Numérique !
- 6 Top départ de l'année de l'Éducation
- 7 Chauffage urbain : un réseau étendu
- 8-10 La montée en puissance de la Police municipale
- 13 Les agents recenseurs sur le terrain
- 14-15 Des sorties
- 16 Rencontre avec Jean-Loup Roussel

Directeur de la publication : David Valence
 Rédactrice en chef : Laetitia Martel
 Rédactrices : Laure Costalonga, Nadine Malbrun, Laetitia Martel, Fabienne Schneider, Josée Tomasi
 Réalisation technique : Aurélie Anneheim, Laurent Stoll
 Photographies : Tristan Cury, Mélina Georgeon, Maxime Perrotey, Sylvain Pasquet
 Impression : l'Ormont imprimeur - Saint-Dié-des-Vosges
 Charte graphique : DargDesign
 Diffusion : Médiapost - Régie publicitaire : Estelle Hameau - 06 22 51 69 51
www.saint-die.eu
facebook.com/ville.saintdiedesvosges
 Le trois minutes

Le début d'année a été dense pour l'Entente Gymnique Déodatienne qui a eu l'honneur d'organiser, au gymnase René-Perrin, le championnat des Vosges Performance en individuel et le championnat fédéral. Près de quatre cents filles et garçons ont tenté l'exploit de décrocher un titre ou une qualification pour le championnat interdépartemental des 10 et 11 février à Sarreguemines.



23-25 FÉVRIER

Déodat'Connect, salon numérique

L'édition 2018 du Salon du numérique Déodat'Connect #3 organisé par la Ville se déroulera du 23 au 25 février de 10 h à 18 h à l'Espace François-Mitterrand.

Le numérique, dans tous ses aspects, est entré parfois sans même que l'on s'en rende compte dans la vie quotidienne de chacun. Les objets connectés, les jeux vidéos, les applications, les smartphones... font désormais partie du cadre de vie. Les métiers du numérique passionnent, intéressent et se multiplient.

Les professionnels en quête de partenaires, de nouveaux marchés, de nouveaux clients, les petites ou plus grandes entreprises à la recherche de renseignements et d'accompagnement dans leur transition numérique trouveront leur compte sur ce Salon destiné au grand public. Qui fera aussi découvrir des outils parfois inattendus, capables de faciliter la vie au quotidien.

L'impression 3D, les techniques liées à la fibre, la réalité virtuelle, des jeux, des expos pédagogiques, une présentation de posters, une autre faisant remonter dans le temps grâce aux écrans, un tirage au sort, des cadeaux à gagner... seront d'actualité. Les amateurs de sensations fortes se régaleront des animations proposées par les étudiants. Des jeux vidéo et des concours en réseau sur consoles conduiront à des joutes inter-cosmiques. En cosplay aussi, qui consiste à reprendre le rôle des personnages en imitant leurs costumes, leurs cheveux à l'aide

d'une perruque, ou en réalisant une même coupe et en copiant leur maquillage.

Cette véritable fête du numérique soutenue par Orange, par l'IUT de Saint-Dié-des-Vosges, partenaires officiels, avec la participation des étudiants et notamment du Conseil Municipal des Jeunes, accueillera une quarantaine d'exposants dont Pôle emploi et Enedis. Un petit creux ?

Plus d'infos sur : www.saint-die.eu

orange™



LOGEMENT SOLIDAIRE

Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) est une association qui accompagne les 16-30 ans vers l'accès ou le maintien dans le logement. Il porte la plateforme «Loj'toit» qui accompagne les jeunes en mobilité professionnelle (stage, formation, CDD...) et développe le logement solidaire qui s'adresse à des personnes possédant une chambre libre et désirant aider des jeunes ayant besoin d'être logés temporairement (1 semaine, 1 mois...). En contrepartie, les jeunes participent financièrement aux charges et/ou rendent de petits services (entretien des espaces verts, petits bricolages...). Une charte et une convention d'hébergement sont signées entre le CLLAJ, le jeune et l'accueillant. Après une première rencontre, les deux parties prennent un temps de réflexion. Pendant la période d'hébergement, l'association assure un rôle d'accompagnement et de médiation.

En 2017, six demandes n'ont pas abouti par manque d'accueillants... Pour ne pas mettre en péril les projets professionnels de certains jeunes, le CLLAJ est à la recherche d'accueillants sur le secteur de Saint-Dié-des-Vosges et Gérardmer.

Infos : 03 29 51 65 51, cllaj.saintdie@wanadoo.fr ou sur <https://www.facebook.com/cllaj.saintdie.vosges88/>

24 FÉVRIER

Les petits footballeurs envahissent le stade !



Un grand rassemblement de quelque 160 apprentis footballeurs U9, issus de clubs de tout le Grand Est, dont ceux de Nancy, Metz, Strasbourg, Colmar, se déroulera le 24 février sur le terrain du Palais Omnisports Joseph-Claudé.

Tout au long de cette journée, et après l'ouverture sur une poule adressée aux filles des clubs de Colmar, Nancy, Saint-Dié-des-Vosges..., quinze ou seize d'équipes de garçons défendront leurs couleurs. Il ne s'agira pas pour ces

enfants de 7 et 8 ans, d'entrer en compétition mais de prendre du plaisir à jouer au foot, sans enjeu et dans un bel esprit sportif. Responsable de la section déodatienne des débutants, Geoffroy Guerrain veille à ce que ses jeunes pousses développent et conservent des notions d'effort, de civisme et de camaraderie. Le regroupement des U9 en sera une excellente occasion. Et qui sait permettra peut-être de détecter les talents de futurs grands champions.

SAMEDI 10 FÉVRIER

Breakfast in Saint-Dié-des-Vosges

Après le tribute des Pink Floyd l'année dernière à l'Espace Georges-Sadoul, Jean-François Riotte, président de l'association «Les Jardins de la Chapelle Saint-Roch», et sa femme Marie-Noëlle ont découvert une autre excellente pépite : un tribute de Supertramp !

Ils organisent à cet effet et dans le même esprit de fête, avec la convivialité qui leur est propre, un concert regroupant tous les succès du répertoire de Supertramp, groupe mythique des années 80, joués par des musiciens de très haut niveau à découvrir absolument en direct.

Petit clin d'oeil sur l'affiche, pastiche de «Breakfast in America» le 6^e album du groupe : l'île de Manhattan est remplacée par les monuments phares de notre ville, la cathédrale, l'église Saint-Martin, la Tour de la Liberté et... la chapelle Saint-Roch.

Alors si Logical Song, Take the Long Way Home, Good bye Stranger ou Dreamer vous rappellent de bons souvenirs, pas d'hésitation, réservez votre billet pour le samedi 10 février au 03 29 56 89 89 ou au 06 35 12 87 11 ou sur www.ticketmaster.fr



MERCREDI 14 FÉVRIER

Carnaval chasse la morosité

Si, par ses origines, la tradition du carnaval ramène au Moyen-Âge, c'est tambour battant dans la joie et la bonne humeur qu'elle indique la fin de l'hiver. Le carnaval de la Ville promet toujours de nombreuses animations festives.

Cette année, il aura lieu le mercredi 14 février de 13 h 30 à 18 h à l'Espace François-Mitterrand. Petits et grands pourront alors choisir leurs déguisements à l'envi.

Des ateliers culinaires, de maquillage, de dessin, de fabrication de masques seront ouverts à l'intention des enfants. De la musique et plein de surprises attendront les participants.

Vers 16 h 30, les princes, cavaliers, princesses, fées ou sorcières, cowboys, lutins, gentils fantômes, inoffensifs loups-garous et autres personnages semblant sortir d'une bande dessinée grandeur nature pourront s'adonner au bal masqué.

Un goûter composé de produits locaux sera servi sur place. Le service Événement, Manifestations, Association de la Ville s'est appliqué pour élaborer tout un programme à la hauteur de ce bel événement haut en couleur.

Carnaval, c'est du bonheur inter-générationnel à partager. Allez, soyez fous, amusez-vous, déguisez-vous, riez, chantez, mangez des beignets... le bonhomme Hiver s'en est allé !



HIVERNALES

Les Hivernales de la brocante, manifestation organisée par Even.Org, auront lieu le dimanche 4 février à l'Espace François-Mitterrand, de 5 à 18 h. Entrée libre : repas sur réservation 14 €. Plus d'infos : 06 08 30 89 10

PÊCHE

L'AAPPMA de Saint-Dié-des-Vosges et les Greloteux du Val de Meurthe proposent une bourse aux articles de pêche neufs et occasion, un vide-greniers, un simulateur de pêche et la vente des cartes le dimanche 11 février de 8 h à 18 h à l'Espace François-Mitterrand. Plus d'infos : 06 89 89 56 33.



20 ans
d'expérience
à votre service

OUVERTURE D'UNE
NOUVELLE AGENCE
à Moyenmoutier
6, rue de l'Hôtel de Ville

Céline PIERREL
8, quai du Maréchal
de Lattre de Tassigny
88100 Saint-Dié-des-Vosges
03 29 55 07 06
pierrel-celine@aviva-assurances.com





EDUCATION

CHAUFFAGE URBAIN



L'école hier, aujourd'hui, demain

Pour honorer Jules Ferry, dont on célèbre le 150^e anniversaire de la mort, la Ville place l'année 2018 sous le thème de l'éducation. Conférences, concert, projections de films, expositions... permettront de réfléchir à l'école d'hier et d'aujourd'hui, et à celle de demain.



JEUDI 1^{ER} FÉVRIER

Une conférence se tiendra ce jeudi 1^{er} février à 20 h, salle Carbonnar, sur le thème «L'aménagement des temps, un enjeu pour le bien-être quotidien des enfants et leur plaisir d'apprendre». Professeur honoraire de psychologie de l'éducation, chercheur en chronobiologie, Claire Leconte donnera les clés du bien-être de l'enfant. Benoît Dejaiffe, maître de conférences en Sciences de l'Éducation, s'attardera sur l'articulation entre les temps scolaires et périscolaires.

13 ET 14 FÉVRIER

Au Musée Pierre-Noël, spectacle musical de Pascal Parisot «Cha Cha Cha» pour les maternelles. Une représentation publique sera proposée.

16 FÉVRIER

A 10 h, à la Nef, première prestation publique des classes orchestres de Vincent-Auriol avec la venue du parrain de la deuxième promotion.

23-25 FÉVRIER

Au salon du numérique Déodat'Connect, Espace François-Mitterrand, exposition ludique pour les CM1/CM2, collèges et lycées : «Les autres, les écrans et moi : bien gérer les écrans à tout âge».

D'autres projets sont à l'étude et, pourquoi pas, le retour du Certificat d'Études !

Programme évolutif sur www.saint-die.eu

Une année de réflexion sur l'école, voilà ce que sera concrètement 2018 Année de l'Éducation, à Saint-Dié-des-Vosges. Un projet qui prend appui sur le cent cinquantième anniversaire de la mort de Jules Ferry, père de l'enseignement primaire gratuit, obligatoire et laïque, né et enterré sur les hauteurs de la ville. «Nous profitons de cet anniversaire pour réfléchir sur l'école, ce qu'elle a été, ce qu'elle est et ce qu'elle sera», détaille Dominique Chobaut, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires.

Conférences, forums, projections de films, expositions, rencontres, concerts, colloque... rythmeront cette année civile pour une réflexion qui s'articulera autour de trois piliers : la lecture publique, la musique et l'innovation dans les projets pédagogiques. Pour ce faire, le service Education mènera un travail partenarial de fond avec les forces vives que sont le Musée Pierre-Noël et la Médiathèque Victor-Hugo en interne, l'Éducation nationale et le réseau Canopé en externe.

L'école d'hier

C'est quasi un devoir de mémoire que proposera le musée Pierre-

Noël tout au long de l'année, avec la création d'un outil pédagogique ludique autour de Jules Ferry et des lois sur l'école, proposé aux établissements déodatien au retour des vacances de février ; une exposition photographique sur le thème «Quand j'étais élève» mené en partenariat avec le lycée de la Providence et sa section photo. Une exposition itinérante tournera dans les écoles sur les «Unes de l'histoire de l'école», préparée par des élèves du primaire et du secondaire.

L'école d'aujourd'hui

L'école a su ouvrir ses portes. Les enseignants abordent bien sûr le contenu pédagogique, mais pas seulement. Il s'agira là de faire ce point sur les «plus» impulsés par la Municipalité : une programmation culturelle mieux adaptée aux enfants, l'action renforcée de la Médiathèque pour les scolaires ou encore la création de la classe orchestre de Vincent-Auriol qui baptisera sa seconde promotion à l'occasion de l'Année de l'Éducation. Vincent-Auriol restera sous les feux de la rampe grâce à l'innovation pédagogique dont ont fait preuve les enseignants sur les enjeux de la collaboration. Ou comment

l'implication des élèves dans l'élaboration d'un règlement permet de les rendre plus autonomes, d'anticiper et de désamorcer d'éventuels conflits.

Le Festival du film d'éducation, du 26 au 30 mars, en lien avec le cinéma Art et Essai et CEMEA (Centre d'entraînement aux méthodes éducatives) permettra d'aborder certaines thématiques pour les primaires et les collèges et d'en débattre avec les réalisateurs des films.

L'école de demain

C'est l'un des grands enjeux de la société, notamment en raison du développement du numérique. Comment gérer les écrans en fonction de l'âge de l'enfant ? Quel bon usage en faire ? Quelle innovation numérique dans les écoles ? L'école de demain, c'est aussi un point fort de l'actualité de 2018 à travers les rythmes scolaires (lire par ailleurs).



Une chaleur durablement renouvelable

Dans le cadre de son Programme Territoire Durable, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges a souhaité faire de l'efficacité énergétique une priorité et a donc missionné son prestataire Dalkia pour étendre son réseau de chauffage urbain Biomasse vers les Bâtiments de la Municipalité (Espace François-Mitterrand, Ecole Colnat, Hôtel de Ville, bâtiment Jeunesse et sports, bâtiment Carbonnar, Maison de la solidarité), de l'Agglomération (bâtiment rue Carbonnar, la Boussole) et enfin les Bâtiments d'Etat (Sous-Préfecture et Centre des Impôts).

Cette extension sera facilitée par l'installation d'une cogénération à gaz qui sera, par la même occasion, un moyen de production de chaleur complémentaire.

Ce sont donc pas moins de 11 sites qui pourront désormais bénéficier de l'accès à un chauffage urbain bio-sourcé grâce à l'accroissement du réseau : 9.4 km de canalisations supplémentaires, 57 sous-stations alimentées par le réseau, fourniture en chaleur de près de 3500 équivalents-logements.

On retiendra que l'installation biomasse produit 60% de l'énergie totale distribuée par le réseau ce qui permet aux abonnés de bénéficier d'une TVA réduite à 5.5 % sur la partie combustible et de garantir une stabilité économique par rapport aux combustibles fossiles.

Autre avantage, en conservant une part d'énergie renouvelable majoritaire, le tarif pour les abonnés sera maintenu aux conditions actuelles.

Au niveau environnemental et écologique, cette démarche volontaire et engagée permettra d'éviter l'émission de près de 5000 tonnes de CO2 (soit un équivalent de 2081 véhicules retirés de la circulation) mais également la suppression et l'entretien des anciennes chaudières à combustible fossile permettant une économie annuelle sur le marché d'exploitation des bâtiments communaux de près de 8500 €.

Les investissements, estimés à 4.3M€, seront intégralement supportés par la société Dalkia, délégataire de service public de production et de distribution de chaleur à Saint-Dié-des-Vosges grâce à la perception de recettes complémentaires liées à la vente de l'électricité produite par la cogénération à gaz.

Le projet sera donc neutre d'un point de vue financier pour la Municipalité et les abonnés du service public.



RACONTE-MOI LE VERGER DE GRAND-PÈRE

Notre madeleine de Proust s'apparente aux senteurs de fleurs et de pommes que l'on croque en marchant dans l'herbe fraîche ? Alors inscrivez vite sur vos agendas le rendez-vous fixé vendredi 2 février à 20 h 30 au Musée Pierre-Noël par les Croqueurs de pommes des Vosges déodatien. En partenariat avec la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, les Croqueurs de pommes présentent un spectacle conté au pied du pommier par Claude Charbonnier et dont l'intitulé «Raconte-moi... le verger de grand-père» exalte un doux parfum d'enfance et de grands paniers de pommes.

L'entrée est libre



ENVIRONNEMENT

Vos collectes en porte-à-porte au mois de février

Collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes :

Lundi : Saint-Roch, l'Orme, la Vigne-Henry, Marzelay, le Villé, Robache

Mardi : la Bolle, les Tiges, les Moitresses

Mercredi : Dijon, Gratin, la Behouille, le Pré Fleuri

Jeudi : Foucharupt, la Vaxenaire, Hellieule

Vendredi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des ordures ménagères :

Mardi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des gros objets :

La collecte des gros objets a lieu chaque mois sur l'ensemble des quartiers de la ville.

Ce service est gratuit. Les gros objets doivent être sortis la veille et déposés à l'endroit où vous disposez habituellement vos conteneurs.

Mardi 6 : la Behouille, Dijon, Gratin, le Pré Fleuri, la Vaxenaire, la Vigne-Henry, Robache

Mardi 13 : Kellermann, Saint-Roch, l'Orme

Mardi 20 : Centre-ville, Hellieule, la Bolle, les Tiges et les Moitresses

Mardi 27 : Foucharupt, Marzelay, le Villé

SÉCURITÉ



Quand proximité rime avec sécurité

En trois ans, la Police municipale a pris un virage à 180°. Renforcement des effectifs, armement des policiers, achat de matériel, déploiement de la vidéoprotection, actions de sensibilisation : autant d'actions qui garantissent votre tranquillité et votre sécurité au quotidien.

La police municipale est souvent associée par les citoyens à la seule verbalisation du stationnement. Et

Apporter des réponses aux problématiques de tranquillité publique

MISSIONS

- Proximité. Le contact avec la population est permanent pour identifier des problématiques et proposer des solutions
- Code de la route. Relever les infractions, les incivilités et les délits représente 50 % des missions d'un Policier municipal. Le service s'est doté d'un radar pédagogique. Si les données révèlent des infractions nombreuses, la répression se met en place.
- Lutte contre le bruit. En juin dernier, devant l'amplification des nuisances des deux-roues et la propagation du phénomène sur l'ensemble de la ville, la Police municipale a fait l'acquisition d'un sonomètre. En quelques jours, plus de 50 immobilisations de deux-roues ont été réalisées. Une opération qui pourrait être reconduite dès les premiers beaux jours.
- Sensibilisation. Ecoles, associations... bénéficient d'actions de sensibilisation relatives notamment à la sécurité routière. Sans compter les différentes interventions de ce service notamment lors de L'Été en Grand.

pourant ! depuis 2014, ces missions ont beaucoup évolué en direction des citoyens, pour une police de proximité au quotidien. «Il y a surtout des incivilités à Saint-Dié-des-Vosges», remarque Christian Gardecki, chef de la Police municipale. Ces incivilités peuvent sérieusement attaquer le bien-vivre ensemble, nuire à la tranquillité publique et, peut-être, faire naître parfois un sentiment d'insécurité. Pour les combattre au quotidien, la municipalité conduite par David Valence a fait le choix d'un renforcement de la Police municipale et de sa professionnalisation pour asseoir légitimité et crédibilité. «Si on avait su que nous allions parcourir autant de chemin en trois ans...» se satisfait Bruno Toussaint, premier adjoint au Maire, en charge de la Tranquillité publique.

Alors qu'elle comptait en 2014 sept Policiers municipaux et douze Agents de Surveillance de Voie Publique (ASVP) dédiés au stationnement, la Police municipale affiche aujourd'hui seize Policiers municipaux aguerris par une formation initiale de près d'un an et la formation continue obligatoire, et huit ASVP. Ce qui en fait la Police municipale la plus importante du département. La plus efficace, peut-être aussi, parce que le sérieux du management,

la formation et l'engagement des agents ont conduit à de sérieuses avancées en termes d'équipement : sonomètre, radar pédagogique, système de vidéoprotection et bientôt un nouveau véhicule d'intervention... Et d'armement : la décision a été validée dans les dernières semaines de l'année 2016 pour une mise en place début 2017. De six Policiers municipaux alors rigoureusement formés et entraînés, ils sont aujourd'hui dix à détenir un revolver SP38, et un onzième part en formation. «L'armement rassure la population et dissuade les délinquants», soutient Christian Gardecki, qui se félicite que toutes les manifestations sur la ville aient été maintenues dans les conditions de sécurité nécessaires. Il se félicite aussi du succès de la réorganisation d'un service qu'il pilote depuis juillet 2013.

Une réorganisation qui a permis et permet encore de renforcer les liens avec les Déodatien. «Le contact avec la population est la doctrine d'emploi du service. Concrètement,

chaque policier est référent d'un quartier de la ville pour créer du lien, identifier des problématiques de tranquillité publique et, surtout, proposer des pistes de résolutions.» On parle là d'une vitesse excessive, d'un rassemblement dans une cage d'escalier, de troubles du voisinage, d'un problème de stationnement... «Si la solution proposée s'inscrit dans les compétences des agents, ils m'en informant et agissent en direct. Un rappel à l'ordre peut également être réalisé par Bruno Toussaint, qui agit par délégation du Maire. En revanche, si ça n'est pas dans nos compétences, nous transmettons tous les éléments au service de l'Etat. Toutefois, nous assurons le suivi de l'évolution de la problématique.»

Le choix d'amener un maximum d'ASVP au métier de Policier municipal s'inscrit dans cette même démarche de proximité, complétée par cette polyvalence et cette professionnalisation induites par les formations qui se succéderont tout au long de la carrière.



VIDÉOPROTECTION

Un redéploiement qui porte ses fruits

La vidéoprotection permet de lutter notamment contre les actes mettant à mal la tranquillité publique. Depuis le redéploiement du dispositif, les signes d'amélioration sont flagrants : il n'y a quasiment plus d'attroupement sur la voie publique, par exemple. Le maillage mis en place ne se contente pas de déplacer les problèmes mais bien de conduire à leur résolution !

Le dispositif comprend 120 caméras fixes et trois nomades. Auparavant, la vidéoprotection ciblait quasi-exclusivement les bâtiments municipaux. Ces derniers étant désormais placés sous alarme, les appareils ont été redéployés sur la voie publique, notamment en centre-ville dans les quartiers «Politique de la Ville». Le visionnement en temps réel permet l'intervention des forces de police dans les délais les plus brefs. Grâce à une connexion fibre optique, les hommes du commissariat déodatien ont une lecture directe des événements ; en revanche, les vidéos sont enregistrées par un opérateur municipal et conservées durant quinze jours et peuvent être mises à disposition de la Justice.

Les caméras nomades peuvent, elles, être déployées lorsqu'un "point noir" est identifié par la Police municipale, la Police nationale ou le sous-préfet ou lors d'événements particuliers nécessitant une surveillance accrue, dans le cadre du dispositif Vigipirate.

L'objectif de cette année 2018 est la finalisation du maillage.



CELLULE DE VEILLE

L'objectif de la municipalité est d'améliorer encore la coordination avec les services de l'État, les bailleurs sociaux, les travailleurs sociaux... Pour ce faire, une cellule de veille a été créée : elle réunit chaque mois autour de la table des représentants des Polices nationale et municipale, l'élu en charge de la tranquillité publique, le directeur de cabinet du Maire, le sous-préfet, le délégué du préfet, les bailleurs sociaux, le Service pénitentiaire d'insertion et de probation, la Protection judiciaire de la jeunesse... Avec, selon la problématique abordée, des chefs d'établissements scolaires, des responsables associatifs... Le but est de s'inscrire dans la résolution de problèmes très concrets.

Deux adresses, pour lui dire je t'aime

Julien d'Orcel **iséa**
Le Bijoutier d'Aujourd'hui Bijouterie - Horlogerie

Centre commercial Leclerc
Zone Helliule II
88100 Saint-Dié-des-Vosges



INTERVIEW : BRUNO TOUSSAINT, PREMIER ADJOINT AU MAIRE, EN CHARGE DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Avril 2014-février 2017 : qu'est-ce qui a changé en moins de trois ans au sein de la Police municipale ?

"Tout ! L'effectif s'est étoffé, les agents ont été formés comme ils auraient toujours dû l'être. L'état d'esprit de l'équipe s'est considérablement amélioré, nous pouvons désormais nous appuyer sur des policiers et ASVP engagés, confiants, matures et reconnus pour la qualité de leur travail. Cette montée en puissance fait de notre **Police la plus importante du département**. Cette professionnalisation nous a permis de procéder progressivement à l'armement des Policiers municipaux, ce qui n'était pas envisageable à notre

arrivée en 2014, et nous a conduits à provoquer **une collaboration plus active avec la Police nationale.**"

Justement, la collaboration avec des services extérieurs est l'un des points sur lesquels vous souhaitez mettre l'accent...

"Oui, parce qu'on ne peut rien faire seul. Pour lutter contre les actes d'incivilité, contre les infractions au code de la route, l'économie souterraine ou la violence au sein des établissements scolaires par exemple, nous nous devons de resserrer les liens avec le commissariat déodatien, les travailleurs sociaux, les chefs d'établissement. La cellule de veille a

été créée pour cela."

Quel est concrètement le rôle d'un élu en charge de la tranquillité publique ?

"Il doit avant tout être un élu proche des habitants et à leur écoute. Avec **François Fichter, nous sommes très présents sur le terrain**, auprès des citoyens comme des agents municipaux. Nous n'hésitons jamais à rencontrer les auteurs d'incivilité, avec leur famille lorsqu'il s'agit de jeunes, pour des rappels à la loi. C'est un acte fort qui permet de remettre sur le bon chemin ceux qui commencent à s'en écarter. Ce travail quotidien porte ses fruits."

STATIONNEMENT PAYANT

Ce qui a changé au 1^{er} janvier

Chers Déodatiens, depuis le début du mois de janvier, vous n'êtes plus verbalisés en cas de non-acquittement ou d'acquittement insuffisant du stationnement payant en voirie. Ne vous croyez pas totalement libres, cependant : dans le respect de la réforme de la décentralisation du stationnement, la municipalité a été contrainte de remplacer le PV par une redevance.

Confié aux soins des élus locaux, le montant du Forfait Post-Stationnement (FPS) a été fixé, à l'unanimité des conseillers municipaux déodatien, à 17 € soit

l'équivalent de l'amende jusque-là en vigueur en cas de non-paiement ou paiement insuffisant du stationnement en voirie.

En cas de dépassement du temps autorisé de stationnement, il vous en coûtera 17 € moins la somme dont vous vous étiez acquittés. En cas de non paiement, ce sera 17 € "plein pot". En sachant que si les ASVP continueront à vous informer que vous êtes redevable de la redevance en apposant un petit papier sur votre pare-brise, ils pourront vous infliger ce FPS autant de fois qu'ils le souhaitent tant que vous n'aurez

pas régularisé la situation.

Alors que Lyon a fixé son FPS à 60 €, Paris et Neuilly-sur-Seine à 50 €, Saint-Etienne à 40 €, Strasbourg, Bordeaux ou Grenoble à 35 €, Saint-Dié-des-Vosges a choisi, comme Marseille et Lille, de maintenir la redevance au montant de l'amende. Une volonté qui s'inscrit dans la politique mise en place depuis 2014 de favoriser l'attractivité du centre-ville et son développement économique : gratuité d'un tiers du stationnement payant, et gratuité totale le samedi à partir de 15 h et du lundi au vendredi à partir de 18 h...

COLLABORATION QUOTIDIENNE

Non, il n'y a pas de guéguerre Police nationale - Police municipale. Pas plus qu'il y a dans la ville de zones interdites aux uniformes, d'œillères permettant de ne pas se rendre compte de l'économie souterraine existant ici comme partout ailleurs.

Il n'y a pas de guéguerre depuis que la Police municipale s'est professionnalisée. Formés et armés, les Municipaux sont de vrais hommes (et femmes !) de terrain sur lesquels les agents nationaux peuvent s'appuyer lors de contrôles routiers ou d'interventions pour mettre fin à des troubles de la tranquillité publique. En cas de flagrant délit, la Municipale est tout à fait opérationnelle pour intervenir et conduire l'auteur du méfait devant un Officier de police judiciaire.

Cette collaboration quotidienne, petite révolution dans le milieu, se concrétisera d'ici peu par la signature d'une convention de coordination précisant les modalités d'intervention des deux services, les opérations qui pourront être menées en commun... Un renouvellement, certes, mais avec nouvelle version bien plus développée que la précédente tant les choses ont évolué !



S.V.D. SAINT-DIÉ Jusqu'au 10 février 2018
17, rue Antoine de St Exupéry - 88100 Saint-Dié-des-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 70 - www.procie-st-die-des-vosges.com

LES JOURS PRO&PRIX

BEST SELLER

dyson
Aspirateur sans sac
Moteur digital motor 2
- 259,99€
-21€ = **238,99€**

Hisense
LED - 39"
- 279,00€
-28€ = **251,00€**

Electrolux
Lave-linge
- 300,00€
-10,00€ = **290,00€**

procie.com Réservez en ligne et payez en magasin

Notaires
Sûrement et pour longtemps

DAVID ANGLÉSIO
Successeur de Me Lallement, Me Mehl, Me Tabary
Tél. : 03 29 56 12 35 / Fax : 03 29 56 71 47
anglesio.david@notaires.fr

RETROUVEZ-NOUS À NOTRE NOUVELLE ADRESSE
29 RUE DES TROIS VILLES
88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

SERVICE IMMOBILIER
Vente-Location-Gestion
Mme BAJA Mina
03 29 56 10 35
06 29 38 22 16
mina.baja@notaires.fr

SAINT-DIÉ CENTRE VILLE
Très bel appartement de type F3, dans résidence avec ascenseur lot n°255.
Une cave lot n°210 et un parking en sous-sol lot n°238.
Prix : 80 000 €
négociation incluse / DPE : vierge

SAINT-DIÉ SECTEUR LA BOLLE
Maison individuelle, d'une surface habitable de 158m²
4 chambres, cuisine, salon-séjour, sous-sol complet, garage et dépendance
Le tout édifié sur un terrain de 1459 m²
Prix : 76 000 €
négociation incluse / DPE : E

TAINTRUX
Ancienne FERME vosgienne d'une surface d'environ 200m²
En partie rénovée, 4 chambres, cuisine, salon-séjour, grande dépendance, atelier.
Terrain arboré de 1660 m²
Prix : 72 000 €
négociation incluse / DPE : vierge

DÉCOUVREZ LES SUV OPEL. 2018

Les offres en or
Gamme SUV à partir de **149 €/mois**⁽¹⁾
LLD Crossland X sur 37 mois
Soit 36 loyers de 149€ après un 1^{er} loyer majoré de 2 850€. Entretien compris.

GRANDLAND X

414€

CROSSLAND X

224€

MOKKA X

289€

(1) Exemple de location longue durée (LLD) sur 37 mois et 30000km : Crossland X Edition 1.2 81 ch à partir de 149€, Mokka X Edition 1.4i 140ch 81ch à partir de 199€, Grandland X Edition 1.2 Turbo 130ch 81ch à partir de 239€, après un 1^{er} loyer majoré égal à la location de 2850€, 2700€ et 4400€. Loyers inclus, pour 16mois, la prestation facultative d'entretien comprend la prise en charge des 2 premiers entretiens périodiques suivant les préconisations constructeur, sous réserve de l'absence de sinistres et des suppléments. Tarifs, Crossland X et Mokka X au 22/11/2017, Grandland X au 01/12/2017. Offres réservées aux particuliers, valable pour toute commande d'un Opel Crossland X, Mokka X ou Grandland X avant le 31/01/2018 dans le réseau Opel participant, sous réserve d'acceptation du dossier par Opel Bank, SA au capital de 101 929 642 € RCS Paris 562 068 684 - immatriculation ORIAS N°07001934. Modèles présentés sous réserve de disponibilité.

Ultralite 1.2 81ch avec options **414€**, Crossland X Innovation 1.2 81ch avec options **224€**, Mokka X Innovation 1.4i 140ch 81ch avec options **289€**, entretien compris, Opel. Caisse mixte gommages Grandland X, Crossland X et Mokka X : (l/100 km) : 4,0/5,4, CO₂ (g/km) : 104/128 - (l/100 km) : 3,4/5,4, CO₂ (g/km) : 93/123 - (l/100 km) : 3,9/7,9, CO₂ (g/km) : 103/152.

GARAGE CHARAUD SAS

60 route de Colmar
88 100 Sainte-Marguerite

03 29 55 12 44

TRIBUNES POLITIQUES

Union pour Saint-Dié

Réveillons notre ville !

Voici quelques témoignages que nous avons pu lire à propos de notre ville au cours des dernières semaines :



« Lorsque l'on arrive à Saint-Dié-des Vosges, on se demande si nous sommes en période de Noël ou pas. Les entrées de ville sont glauques. Cela fait quelques années qu'il n'y a aucune nouveauté, je dirais même que d'une année à l'autre on régresse ».

« Certains villages font beaucoup mieux [...] Ce sont des idées qui ne demandent pas de gros investissements, mais encore faut-il avoir la volonté de le faire ».

« C'est une grande tristesse dans la mesure où il n'y a personne. L'année dernière, cela avait mieux marché mais cette année c'est une catastrophe ».

« Je n'ai plus envie de revenir, cela fait 30 ans que je fais le marché de Noël, je n'ai jamais connu une telle situation. C'est inimaginable, il n'y pas de public, pas assez d'éclairage et d'animations. Cela ne donne pas envie ».

Ce triste constat, malheureusement partagé par de nombreux Déodatien, nous oblige aujourd'hui à sonner l'heure du nécessaire réveil.

Si la ville que nous aimons est dotée de nombreux atouts, elle s'est pourtant laissé plonger dans un sommeil profond.

Bien plus que d'autosatisfaction, Saint-Dié a besoin d'une nouvelle énergie collective, désireuse de trouver des solutions concrètes, d'imaginer sereinement son avenir et de redonner confiance aux Déodatien.

Réveiller Saint-Dié, c'est placer, au cœur des projets, la qualité de vie qui est pour nous nécessairement attachée à la mise en place d'actions offensives en matière de réhabilitation urbaine. La rénovation, l'entretien et l'embellissement de nos rues, de nos places et du patrimoine

bâti ainsi que le renforcement de la propreté doivent redevenir des priorités.

Réveiller Saint-Dié, c'est repenser complètement la question du stationnement, qui permet également le dynamisme commercial.

Réveiller Saint-Dié, c'est placer la citoyenneté comme socle de tout engagement. Chacun doit s'impliquer dans sa ville, aussi nous redemandons la création des conseils de quartiers et d'un conseil des aînés pour permettre à tous les Déodatien de participer activement à la vie de la cité et d'être entendus.

Réveiller Saint-Dié, c'est placer le rayonnement et l'attractivité au centre des projets culturels et sportifs. Nous proposons notamment de créer des événements fédérateurs et populaires attachés à l'histoire de notre ville et à son environnement.

Réveiller Saint-Dié, c'est la dotation d'équipements structurants afin de proposer des services, des manifestations et des spectacles à la hauteur des attentes de ses habitants.

Nous souhaitons donc lancer une réflexion sur des aménagements complémentaires pour rendre plus attractif le centre AquaNova en le dotant notamment d'un toboggan et d'un bassin pour l'apprentissage de la natation.

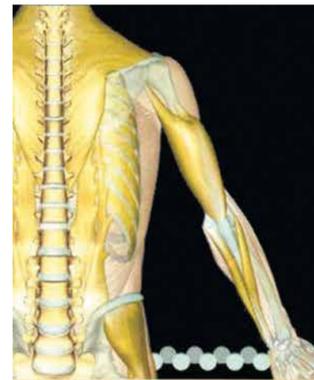
La communauté d'agglomération doit également disposer d'un parc des expositions capable d'accueillir de grands événements culturels, commerciaux ou sportifs.

Il est urgent de réveiller Saint-Dié !

Serge VINCENT, Christine URBES, Jean-Louis BOURDON, Nadia ZMIRLI, Michel CACCLIN, Ramata BA, Sébastien ROCHOTTE.

Divers droite

Au moment où nous livrons le fichier chez l'imprimeur, la tribune politique de Nathalie Tomasi ne nous est pas parvenue.



Adrien SPECTY
OSTEOPATHE D.O.
 10 rue Le Corbusier
 anciennement
 10 quai du Torrent
 88100 Saint-Dié-des-Vosges

Adultes - Enfants - Nouveaux nés
 Femmes enceintes - Sportifs

06.58.35.97.14
 www.osteospecty.com

Ostéopathe exclusif

TRAVAUX

Le printemps se prépare au Jardin Simone-Veil

La première phase du projet «Cœur de ville» se poursuit en tenant compte des périodes d'intempéries et des obligations des entreprises. A ce propos, l'entreprise Pernot Dubreuil ayant cessé ses activités en décembre, l'entreprise Id Verde, co-traitante du lot espaces verts, est devenue mandataire de ce marché et reprend à sa charge l'ensemble des travaux.

La coordination de l'aménagement du parc a nécessité l'installation de deux câbles depuis le transformateur rue de la Meurthe, par la société Enedis. L'enfouissement se réalise sur le bord de la chaussée, le long des zébras, avec une traversée rue d'Hellieule et une traversée rue d'Hellieule vers le parc ; le second câble sous le trottoir vers la place Saint-Martin.

La mise en place du compost et des bâches au niveau des arbres par Id Verde permet de protéger de façon significative les essences déjà plantées en empêchant les

mauvaises herbes de pousser. Bientôt, les bulbes mis en terre en décembre sortiront et viendront égayer de leurs couleurs ce grand jardin déodatien. Par ailleurs, une chaussée provisoire a été réalisée et des mesures ont été prévues pour qu'aucun dommage ne soit infligé aux bordures.

Après la dépose des trois candélabres situés rue de la Meurthe, des luminaires de modèle Architek viennent remplacer ceux cylindro-coniques blancs situés derrière la noue. L'alimentation de l'éclairage du parc se fera entièrement sur un départ du coffret sis au niveau du pont d'Arlon.

Le trottoir entre la noue et la rue de la Meurthe sera constitué de dalles béton de petites tailles. Un talutage réalisé entre les jeux d'eau et le trottoir rue de la Meurthe doit reprendre la différence de niveau. Les marches d'escalier seront conçues avec des blocs type grès rose.



Les travaux de suppression du coffret gaz alimentant la salle Saint-Martin commenceront le 12 février pour cinq jours.

Le poste Orange situé à l'entrée du parc côté Saint-Martin sera déplacé

au niveau du pont d'Arlon. Tout ceci sans oublier, les automobilistes l'auront déjà remarqué, que la circulation à double sens est rétablie autour du parc et rue d'Hellieule.

CADRE DE VIE

VTT : pratiques dangereuses...

L'Office National des Forêts attire l'attention de tous sur les risques présentés par le développement de pratiques de VTT de descente et/ou acrobatique en forêt.

(travaux de terrassement créant des creux et bosses, tremplins, palettes...) et présentent un caractère accidentogène élevé.

Ces pratiques utilisent parfois des aménagements ou équipements installés sans accord du propriétaire

Ces techniques sont illégales dès lors qu'elles ne font pas l'objet d'une autorisation ou d'un encadrement professionnel.

RECENSEMENT

Sept agents pour 413 foyers

Jusqu'au 24 février, sept agents recenseurs, détenteurs d'une carte officielle présentant leur photo, visitent les 413 foyers définis par l'INSEE dans le cadre du recensement de la population. Ils remettent aux occupants leurs identifiants pour le recensement en ligne et transmettent toutes les infos utiles en cas d'impossibilité de répondre via internet. Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance chiffrée de la population.



Plus d'infos : www.le-recensement-et-moi.fr

JOYEUSE SAINT VALENTIN

CARL CHOCOLATIER

Lundi	-	14h-19h
Mardi	9h-12h	14h-19h
Mercredi	9h-12h	14h-19h
Jeudi	9h-12h	14h-19h
Vendredi	9h-12h	14h-19h
Samedi	9h-12h	14h-19h
Dimanche	9h30-12h	-

Tél. : 03 29 56 15 61
 Chocolats CARL - www.chocolatscarl.com
 6, rue Thiers - 88100 SAINT-DIÉ



Mardi 20 à 20 h
Machine de cirque
Nouveau Cirque
Espace Georges-Sadoul



Mardi 27 à 20 h 30
Scènes Musiques Actuelles
Plateau Pop
• Julien m'a dit | Chanson-pop
• Thomas Schoeffova JR | Blues-folk
• Lova Mi Amor | Pop acoustique



Dimanche 25 à 10 h
Badminton / Interclubs départementaux
Gymnase Madeleine et Léo-Lagrange



Samedi 24 et dimanche 25 de 8 h à 21 h
Championnat des Vosges Fédéral B
Entente Gymnique Déodatienne
Gymnase René-Perrin

Du 5 au 23 février à 12 h

Repas Convivialité et Partage

Lundi 5 : Tour de La Liberté
Mercredi 7, lundi 26 : KAFE/MPES
Lundi 12 : Espace Germaine-Tillion
Mercredis 14 et 28 : Salle Carbonnar
Lundi 19 : Espace Louise-Michel
Mercredi 21 : Maison de quartier de Foucharupt
Vendredi 23 : Maison de Quartier de La Bolle

Table d'Hôtes «Carnaval vénitien»

Vendredi 16 à 19 h 30
Tarif : 8,50 € - 5 € enfants jusqu'à 12 ans

Jusqu'au 4 février

Expo «Les Petits riens»
animé par Emmanuel Antoine
La Nef

Jusqu'au 24 février

Expo «Terres et Gisants / Peinture» par Emmanuel Antoine.
Rencontre avec l'artiste vendredi 2 à 18 h
Espace des Arts Plastiques/Cepagrap

Du 6 février au 7 avril

Expo «Double Face»
Travaux de la section Bac Pro Photo de la Providence avec Brigitte Lion, peintre
Médiathèque Victor-Hugo

Jusqu'au 27 mai

Expo «La Seconde reconstruction de Saint-Dié-des-Vosges»
Débats urbains, patrimoine humain
Musée Pierre-Noël

Vendredi 2 de 18 h à 20 h

Soirée jeux «Jouons en famille»
Entrée libre - Ludothèque

Samedi 3 de 7 h 30 à 10 h 30

Petit-Déjeuner Solidaire
Tarifs : 4,50 € et 2,50 €/enfants
Tour de la Liberté

Samedi 3 de 10 h à 16 h

Portes ouvertes de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers
Centre Hospitalier Saint-Charles

Samedi 3 de 14 h à 17 h

Le salon de thé par les jeunes de l'association APIST
Vente de gâteaux, thé, café...
Médiathèque Victor-Hugo

Samedi 3 à 14 h 30

Pétanque / Tournoi interclubs
Boulodrome

Samedi 3 à 20 h 30

Volley SRD Pré Nat F / Moulins
Gymnase Michel-Plinguier

Dimanche 4 de 5 h à 17 h

21^e édition des Hivernales de la Brocante. Entrée gratuite - petite restauration - repas du Broc
Espace François-Mitterrand

Dimanche 4

Volley-ball
14 h : SRD N2F / AS SP Entremont Rixheim
16 h : SRD N2G / Saint-Cloud Paris SF
Palais Omnisports Joseph-Claudiel

Mercredi 7 à 18 h

Concert «Mes 1^{ers} pas»
La Nef/Conservatoire O.-Douchain

Mercredi 7, 14, 21 et 28 à 14 h 30

Pétanque : Concours des aînés en doublettes
Boulodrome

Jeudi 8 de 14 h à 16 h 30

Table ronde «La visite aux malades» par Denise Lanblin, ancien aumônier national de l'aumônerie hospitalière
Maison Charles-de-Foucauld - 5 rue de la cathédrale

Jeudi 8 à 20 h 30

Conférence par Denise Lanblin sur son expérience de responsable d'une aumônerie hospitalière
Tour de la Liberté

Vendredi 9 de 18 h 30 à 20 h

Bibliothèque humaine «Les métiers de bouche»
Rencontre avec des professionnels
Médiathèque Victor-Hugo

Vendredi 9 à 20 h

Loto Sporty'Gym
Réservations : 06 07 58 72 76
Espace François-Mitterrand

Samedi 10 à 10 h 30

Blabla'Thé - Echanges autour des livres
Médiathèque Jean-de-la Fontaine

Samedi 10 à 20 h 30

Basket : Seniors M / Val-d'Ajolaise 2
Palais Omnisports Joseph-Claudiel

Samedi 10 à 20 h 30

Volley : SRD Pré Nat F / Villers
Gymnase Michel-Plinguier

Dimanche 11, 25 à 14 h 30

Pétanque : Concours en doublettes
Boulodrome

Mardi 13 à 18 h

Concert des classes de flûtes traversières d'Isabelle Zipfel et Marie Balland. Entrée libre
La Nef/Conservatoire O.-Douchain

Mercredi 14 à 15 h

Goûter musical par les élèves du Conservatoire O.-Douchain
Résidence L'Age d'Or

Mercredi 14 à 15 h

Chanson Chat Chat Chat par Pascal Parisot
Espace Georges-Sadoul

Samedi 17 de 9 h à 17 h

Portes ouvertes - IUT

Samedi 17 à 10 h

Basket : Les Coyotes / Epinal ASHGE
Palais Omnisports Joseph-Claudiel

Samedi 17 à 17 h

Concert des rencontres départementales des classes de violon autour des mariachis. Entrée libre
La Nef/Conservatoire O.-Douchain

Mardi 20 à 18 h

Concert des classes de violon/ alto et piano de Claire Thiébaud, Estelle

Sossa et Pascale Barrière-Dedun. Entrée libre

La Nef/Conservatoire O.-Douchain

Jeudi 22 à 18 h

Concert de la classe de guitare de Cédric Boulogne. Entrée libre
La Nef/Conservatoire O.-Douchain

Vendredi 23 de 18 h à 20 h

Soirée Jeux en partenariat avec l'association Jeux à Saint-Dié et la Ludothèque
Médiathèque Victor-Hugo

Samedi 24 de 9 h à 17 h :

Football Rassemblement Grand Est U9
Palais Omnisports Joseph-Claudiel

Samedi 24 de 14 h à 16 h

Préparation à la jam session animée par Luc Bartoli
La Nef/Conservatoire O.-Douchain

Samedi 24 à 20 h 30

Jam session Gospel Blues Soul
La Nef/Conservatoire O.-Douchain

Dimanche 25 à 14 h

Volley-ball
14 h : SRD N2F / Le Vallois Sporting Club
16 h : SRD N2G / Loisirs Inter Sport Saint-Pierre
Palais Omnisports Joseph-Claudiel

Jusqu'au 28 avril

23^e édition du Prix Henri-Thomas de la nouvelle Littéraire
sur le thème «Apprendre». Envoi des manuscrits à la Médiathèque Victor-Hugo



AUX ENFANTS DU ROCK

À ne pas manquer, le 29^e gala de La Croche Pointée, école de musiques actuelles déodatienne. Il aura lieu le samedi 3 février, à l'Espace Georges-Sadoul, à 20 h 30. Un moment de partage durant lequel élèves et professeurs se retrouvent sur scène. Au programme : des classiques du rock, de Pink Floyd à Rita Mitsuko, en passant par Linkin Park, Bowie, Evanescence, ACDC, et bien d'autres... Entrée libre. Plus d'infos au 06 13 38 39 83

26^{ÈME} TABLE VOSGIENNE

La 26^e édition de la Table Vosgienne aura lieu les 3 et 4 mars 2018.

- Culture
- Sport
- Manifestation, évènementiel

A LOUER
A SAINT-DIÉ

Appartements neufs
Lumineux et spacieux
Vue sur la "ligne bleue" des Vosges
85m², 2 chambres
Grand salon / séjour
Balcon, ascenseur et accès contôlé
Loyer 462€ charges et chauffage compris

Agence de Saint-Dié
1, rue Jean Moulin
88100 Saint-Dié
03 29 51 62 00
www.vosgelis.fr

Habitez comme vous voulez

JEAN-LOUP ROUSSEL

« Un métier d'homme libre »



Le très beau château ducal de Lunéville, citée où Jean-Loup Roussel a vu le jour, a peut-être contribué à faire naître en lui un goût pour l'histoire et l'archéologie. Aîné de cinq enfants, Jean-Loup Roussel a envisagé de s'engager sur le chemin professionnel de son père dentiste, trop tôt disparu, en choisissant de faire Médecine, et peut-être de devenir chirurgien. C'est pourtant vers le Droit qu'il se dirige. Lauréat de la faculté de Nancy, spécialisé en criminologie, il finit ses études parmi les cinq premiers de sa promotion et obtient une licence de Lettres. Dès lors, Maître Jean-Loup Roussel rejoint le cabinet de son oncle avocat, Pierre Roussel. Il restera avec lui jusqu'au départ de ce dernier. Spécialisé en Droit pénal et des personnes, il travaille ensuite seul. Installé à Saint-Dié-des-Vosges, il vit sa profession en France, mais aussi à l'étranger. «Le métier est passionnant, parce qu'il se niche au cœur de l'humain. Rien n'est jamais pareil, on apprend tout le temps. Beau, laid, riche, pauvre, intelligent ou stupide, tout le monde peut avoir besoin d'un avocat. Chaque affaire est différente, c'est l'affaire des gens, et pour les gens c'est leur affaire. On y rencontre le plus haut, comme le très bas de la société. Il faut se battre, ferrailler, mais toujours en fonction de la déontologie. A partir de là, on gagne une grande liberté. On ne devient crédible que si l'on est respectueux soi-même, et il importe que l'avocat soit respecté.»

Jean-Loup Roussel exerce avec sa conjointe collaboratrice ; père de famille, il parle plusieurs langues et a franchi les frontières de plus d'une centaine de pays. Il est de ceux qui remplissent leur sac à dos pour partir à la découverte d'autres contrées, d'autres façons de vivre, d'autres cultures, d'autres systèmes de Droit. «J'ai plus appris au cours de mes voyages que dans mes bouquins. Il

existe tellement de façon de concevoir la vie. Dans les coins les plus reculés du monde, on rencontre des gens extraordinaires. J'ai cette soif, cette curiosité permanente de savoir. Des peuples réclament la démocratie, mais ce n'est pas si simple, car la démocratie cela s'apprend...». Jean-Loup Roussel a connu l'époque où la peine de mort existait encore. «L'avocat sauvait la vie, maintenant il sauve la liberté... On a l'impression d'être seul contre le monde. La cour d'assises, on y met ses tripes et on en sort crevé !»

La société se transforme, la législation change «beaucoup trop, le Droit devrait avoir un certain recul !». S'il considère la France comme un grand pays, pugnace Maître Roussel ne concède rien de ses exigences. Il juge indignes les conditions de détention, et aimerait que pour évoluer on regarde davantage ce qui se passe ailleurs. «On croit tout savoir, mais on ne détient qu'une parcelle de vérité. Avocat, j'ai appris l'humilité.»

Engagé politiquement avec Christian Poncelet, Jean-Loup Roussel a remporté différentes élections. «J'ai claqué la porte de la politique lorsque le Président Sarkozy a supprimé des tribunaux, dont celui de Saint-Dié !» Insatiable en sciences humaines et en connaissances, il trépigne de ne pouvoir visiter la Corée du Nord. Jean-Loup Roussel est aussi un sportif qui a remporté un Championnat de France de natation et, entre autres exploits, réalisé l'ascension du Kilimandjaro. Lève-tôt, on le rencontre à l'aube parcourant le massif du Kemberg en compagnie de son chien. Son regard sombre et profond cache une sensibilité que l'on devine intense. L'avocat avoue : «Je reconnais que je ne suis pas un type facile !»



QUELQUES DATES

3 janvier 1977

Maître Roussel prête serment

Bâtonnier de l'Ordre à deux reprises. Il a été le plus jeune bâtonnier de France.

2001

Il reçoit l'agrément et son inscription aux Tribunaux Pénaux Internationaux (Tribunal Pénal International pour le Rwanda et Tribunal Pénal International pour les Ex-Yougoslavie).